

faire. Dans le greffe d'Audouart, à la date du 9 janvier 1659, on trouve un acte par lequel Olivier Letardif vend pour la somme de 8000 livres, sa huitième partie de la seigneurie de Beaupré et vingt arpents au Cap de Tourmente, à Messire George Vaillant, faisant les fonctions curiales en la dite Côte Beaupré. Cette vente n'aurait donc pas eue de suite; peut-être par rapport au départ précipité du missionnaire Vaillant, pour la France, quelques mois plus tard.

Le 20 août 1664, Charles Aubert de la Chenaye, en qualité de procureur de Charles Duhamel, vend à Mgr de Laval un autre huitième de la dite seigneurie de Beaupré et de celle de l'Isle d'Orléans, pour le prix de 1250 livres.

Par acte passé devant Auber, le 11 février 1662, Julien Fortin Bellefontaine vend à Mgr de Laval un autre huitième des mêmes seigneuries, pour 750 livres : Fortin ayant acquis cette partie de Charles De Lauson Charny par devant Rouer, le 23 août 1657, (Rageot 18 mars 1667). Enfin, le 25 février 1668, Ant. Cheffault et Demoiselle Denise Langlois, veuve du sieur George Berruyer, vendent à Mgr de Laval, acceptant par ses procureurs à Paris, le dernier quart de ces deux seigneuries.

La seigneurie de Beaupré fut léguée par Mgr de Laval au Séminaire de Québec, en 1680. Le Séminaire en est encore le propriétaire.

De toutes les seigneuries de la Nouvelle-France, aucune ne fut habitée, colonisée et défrichée d'une façon aussi sérieuse et à une date aussi éloignée. En effet, on voit par le plan de cette partie du pays, fait par Bourdon en 1641, qu'il n'y avait alors dans toute la côte, que cinq ou six habitations ou granges. Le 13 mai de la même année, le père Anne de Noüe baptise avec les cérémonies ordinaires, "en l'une des 2 maisons de beaupré", Noel fils de Jacques Boissel et de